

ÉcoÉnergie 360

Programme de performance
énergétique et décarbonation
municipale

M^e Myriam Trudel

Directrice - Performance énergétique et
décarbonation



Fédération québécoise des municipalités

1050 membres

301 employés

9 services aux membres

- Assistance juridique
- Assurances
- Évaluation foncière
- Formation
- Informatique municipale
- Ingénierie, infrastructures et adaptation aux changements climatiques
- Performance énergétique et décarbonation
- Représentation politique
- Ressources humaines et relations du travail

Une transition énergétique complexe

Les municipalités face à de nombreux défis

Complexité de mise
en œuvre

Disponibilité des
ressources

Manque d'expertise
technique

Encadrement légal

Investissement requis



Une initiative de la



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Une solution adaptée au monde municipal!

Afin de permettre la participation concrète des municipalités à la transition énergétique, la FQM a mis en place Éco Énergie 360 (EE360), une super entreprise de service écoénergétique, assurant non seulement des services écoénergétiques, mais également le financement et la gestion globale des projets.



Une initiative de la



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS



éco
énergie
360

En collaboration avec :



sofiac
performance énergétique

Une initiative de la



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Pourquoi une Super ESE?

Les municipalités sont des organismes publics qui ne sont pas autorisés à conclure des contrats de gré à gré avec le secteur privé, mais :

- En vertu d'une Loi privée (2021-PL202)*, les municipalités du Québec peuvent contracter avec la FQM et ses filiales de gré à gré, sans limite de montant contractuel.

En contrepartie, la Fédération et ses filiales sont régies par :

- Les règles d'appels d'offres de la *Loi sur les cités et villes*;
- La *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*

* Loi concernant l'activité d'assureur de la Fédération québécoise des municipalités locales et régionales (FQM) et la fusion par voie d'absorption de La Mutuelle des municipalités du Québec avec celle-ci.



Une initiative de la



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Un concept unique et innovant

- **Programme clé en main** : prise en charge complète du processus d'appel d'offres auprès des entreprises de services écoénergétiques (ESE)
- **Projet global visant un ensemble de mesures** pour réduire les émissions de GES par le biais d'économies d'énergie et être plus performant sur le plan énergétique
- **Modèle de financement** dans lequel le coût des travaux et des projets **se paie à même les économies d'énergie générées**, par un **partage déterminé entre les parties des économies d'énergie générées**
- Sur la base **d'un contrat de performance énergétique en partage d'économies**, adapté aux besoins du monde municipal
- **Guichet central** pour toutes les étapes requises par le projet



Une initiative de la



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Modification législative

Modifications législatives (2023 – PL 17) autorisant la réalisation d'appels d'offres municipaux prévoyant la possibilité d'octroyer un contrat en matière d'amélioration du rendement énergétique d'équipements ou d'infrastructures, en fonction d'un critère lié aux économies d'énergie plutôt que celui du prix.

Article 936.0.01 du Code municipal
Article 573.1.0.1 de la Loi sur les cités et villes



Une initiative de la



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Rôle et avantages d'une ESE

Dans le cadre du programme, l'entreprise de services écoénergétiques (ESE) assure la réalisation d'un projet visé par un contrat de performance énergétique garantissant les économies d'énergie, tout en fournissant la main-d'œuvre qualifiée et l'expertise nécessaires à chaque étape :

- Évaluation de l'investissement par l'étude de faisabilité
- Conception et ingénierie du projet
- Optimisation du projet par le biais de toutes les subventions disponibles
- Achat, installation et mise en place des équipements et mesures identifiées
- Formation du personnel pour l'utilisation efficace des nouvelles technologies
- Mesures et vérifications des résultats après la mise en place du projet



Une initiative de la



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Contrats de performance énergétique

Les contrats de performance énergétique (CPE) sont des contrats qui encadrent les rénovations écoénergétiques. Ces contrats définissent les termes et modalités de financement des travaux et des mesures visant à améliorer la performance énergétique de bâtiments ou installations.



Une initiative de la



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Contrats de performance énergétique

On retrouve deux types de CPE dans le cadre du programme :

- 1) Le CPE de **garanties d'économies** est le contrat conclu entre EE360 et l'ESE qui aura remporté l'appel d'offres. Ce contrat détermine les travaux écoénergétiques qui seront exécutés et garantit les économies d'énergie projetées par ceux-ci. Ce type de contrat détermine les mesures et vérifications en lien avec la performance énergétique qui valide les termes du contrat.
- 1) Le contrat de **partage d'économies** est le contrat conclu entre EE360 et la municipalité. Ce contrat définit les conditions selon lesquelles les économies générées à la suite de travaux de rénovations écoénergétiques seront partagées entre EE360 et la municipalité, sur une période déterminée. À la fin de celui-ci, la municipalité garde la totalité des économies.

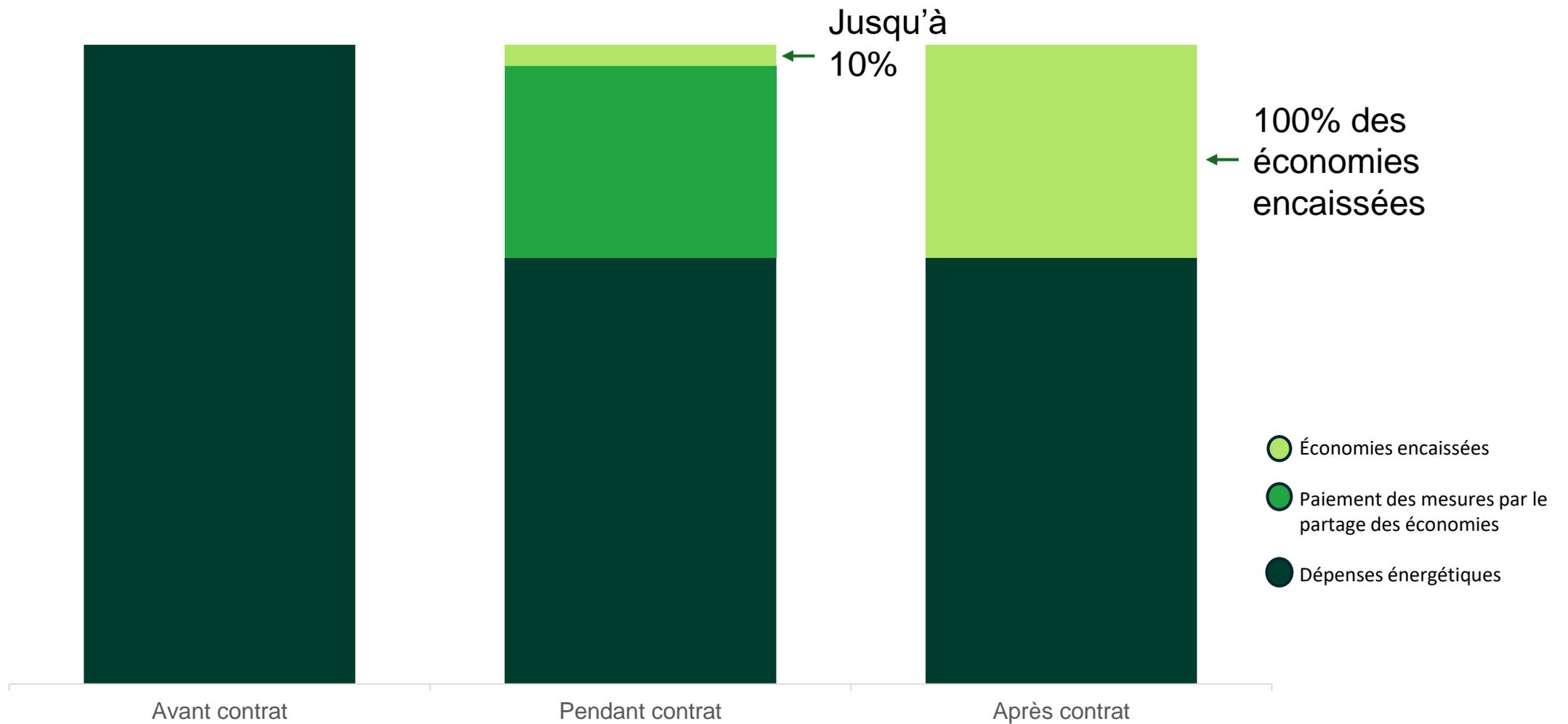


Une initiative de la

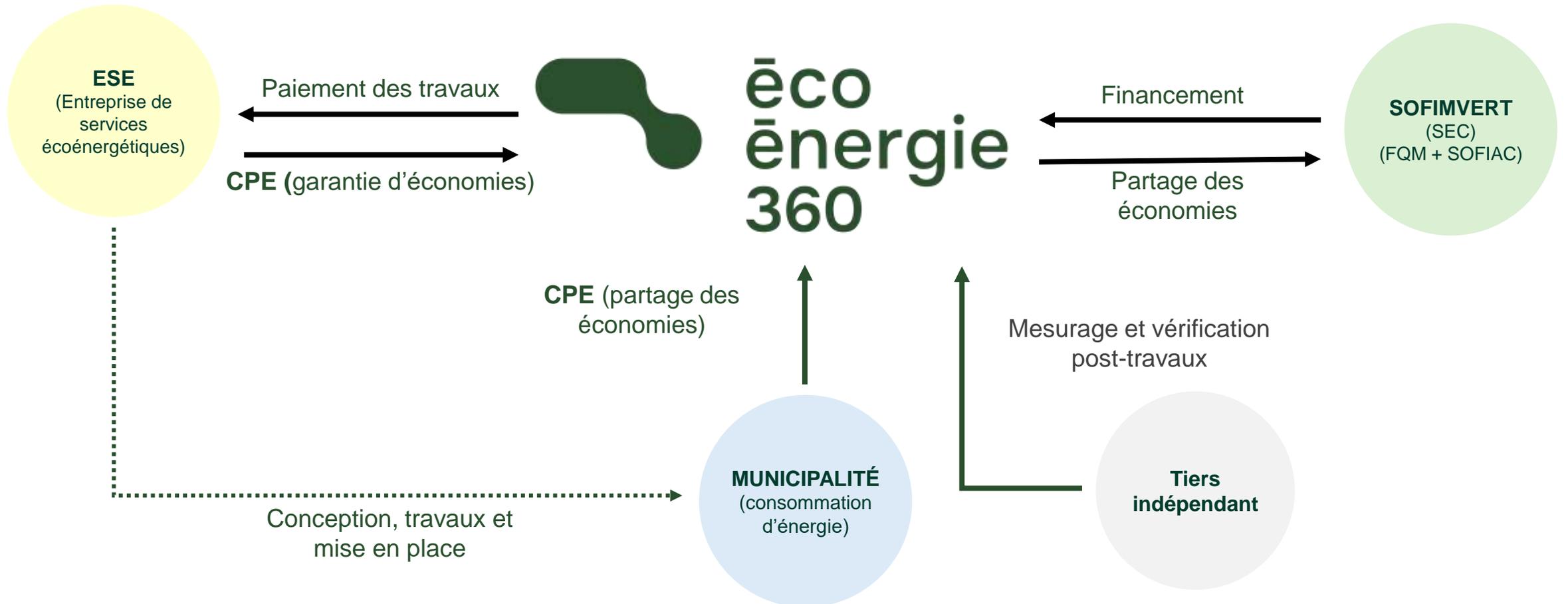


FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Exemple de partage des économies



Aperçu de l'approche



En bref

Complexité de mise en œuvre



ÉcoÉnergie 360 (Super ESE)

Manque d'expertise technique



Entreprise de Services Énergétiques (ESE)

Encadrement légal



Contrat de performance énergétique (CPE)

Disponibilité des ressources



Prise en charge du processus

Investissement requis



Partage des économies



Une initiative de la





éco énergie 360

Vers une meilleure performance
énergétique et décarbonation de
vos actifs municipaux, sans mise
de fonds!

Ce programme est une initiative de la



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

En collaboration avec la



PARTENAIRES



ma
municipalité
verte



Une initiative de la

FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS